

Rachida Dati

*Ancien Ministre,
Député Européen,
Maire du VII^e Arrondissement*

Paris le, 10 JAN. 2017

N/Réf : RD/PV/BS

Madame la Maire,



A la fin de l'année dernière, l'annonce d'un projet de regroupement des maisons des associations de plusieurs arrondissements de Paris, entraînant la fermeture de la maison des associations du 7^e arrondissement, m'avait à la fois surprise et inquiétée.

J'ai été surprise par cette annonce impromptue, à l'issue d'une série de réunions destinées à réviser le règlement intérieur des maisons des associations.

Mais ce projet m'a surtout inquiétée en ce qu'il entraînait la fermeture de la maison des associations du 7^e arrondissement. Notre maison se situe au 4, rue Amélie.

Son positionnement au centre de notre arrondissement est, compte-tenu de la sociologie de celui-ci, une nécessité pour ses habitants. Sa vitalité est encore renforcée par la composition particulière de la population de notre arrondissement. Grâce à sa proximité géographique et à son accessibilité, elle joue auprès des personnes âgées et des personnes défavorisées, un rôle-clef en matière de lien social, d'écoute et de temps partagé.

Cette maison des associations est un réel outil de proximité. La maison des associations de la rue Amélie est essentielle à la vie du tissu social et associatif du 7^e arrondissement : les spécificités de la composition sociale de notre arrondissement, notamment la mobilité réduite d'un grand nombre d'utilisateurs, rendent inenvisageable sa fermeture. Cela reviendrait à condamner au déclin ou à la disparition un nombre considérable de structures auprès desquelles les personnes les plus vulnérables de notre arrondissement trouvent aujourd'hui un appui et un accueil précieux, ainsi qu'un lieu d'écoute. N'oublions pas les personnes isolées ou en rupture.

.../...

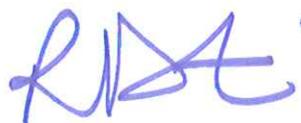
Les 350 associations du 7^e arrondissement trouvent au quotidien dans la maison de la rue Amélie un lieu d'exercice de leurs activités au service des habitants. Aujourd'hui, elles sont désespérées par une éventuelle disparition, notamment les associations d'entraide locale et celles qui interviennent auprès des publics fragiles. Elles ont fait part de leur inquiétude dans des courriels de soutien dans lesquels elles se disent prêtes à mobiliser leurs centaines de membres pour le maintien de la maison des associations dans le 7^e arrondissement.

D'ailleurs Mathias Vicherat était informé de ces inquiétudes et m'avait assuré de votre soutien concernant le maintien de cette structure. Connaissant votre engagement pour les personnes isolées et fragiles, je sais que vous serez sensible à aux arguments objectifs que je viens de vous exposer.

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Je compte sur toi. Rachida

Rachida DATI



Madame Anne HIDALGO
Maire de Paris